

Lou Ansaldi  
Dr Marieke Mueller  
King's College  
2019

La sexualité des femmes et leur rôle dans la reproduction sont à la base de leur oppression actuelle et, par conséquent, de leur libération future

Le féminisme, mouvement politique et social ayant pour objet l'émancipation des femmes et de ses droits en vue d'égaliser son statut avec l'homme, s'est traduit historiquement par plusieurs courants qui, souvent, viennent se conforter, se renforcer et, parfois, s'opposent. La sexualité des femmes et leur rôle dans la reproduction en tant que racines de l'oppression des femmes est un sujet catalyseur de divergences parmi ces mouvements féministes, tout comme la possibilité pour les femmes d'en faire les outils même de leur future libération. Trois textes datant du XXème siècle, *Le Deuxième Sexe volume II* de Simone de Beauvoir, *Parole de femme* d'Annie Leclerc et *Ce Sexe qui n'en est pas un* de Luce Irigaray, viennent mettre en lumière les regards contraires que portent ces penseuses du féminisme sur cette question. De fait, *Le Deuxième Sexe* peut être rattaché au féminisme anglo-saxon, mouvement issu de la deuxième vague du féminisme qui puise ses outils conceptuels dans les courants marxistes et anti-essentialistes, et dont Simone de Beauvoir est une des figures de proue en France. Les deux autres textes étudiés, pour leur part, représentent le féminisme dit français ou « differentialist feminism » qui, influencé notamment par Derrida, met en avant l'idée de la différence des femmes. Si ces deux courants s'accordent sur l'oppression patriarcale des femmes au travers de leur sexualité et de leur rôle dans la reproduction, ils proposent des stratégies de libération de cette oppression qui diffèrent en tout point.

L'oppression que subissent les femmes au sein de la société peut, entre autres, être considérée sous deux prismes : les femmes et leur sexualité et le rôle des femmes dans la reproduction. Les deux branches du féminisme représentées par les textes choisis semblent s'accorder sur l'oppression que subissent les femmes par leur sexualité. Ainsi, ces textes cherchent à démontrer que les femmes sont soumises par et dans leur sexualité par une société patriarcale qui place les hommes comme dominants et les femmes comme dominées.

Premièrement, il est démontré que la société impose une sexualité différenciée et spécifique aux femmes. Il faut ici préciser que le terme sexualité implique tant la façon dont la femme se considère en tant qu'être sexué et généré, que ses pratiques sexuelles en tant que telles. C'est en premier lieu par la création du genre qu'une différence, puis une oppression vont naître. Simone de Beauvoir – notamment en ouvrant son texte par un chapitre dédié à l'enfance et à l'apprentissage – comme Pierre Bourdieu insistent sur le mécanisme crucial qu'est la socialisation différenciée : l'apprentissage aux individus, dès l'enfance, que leur sexe équivaut à un genre, et qu'à celui-ci est associé un certain nombre de normes, valeurs et conduites propres qui définissent une personne. Cependant, celles-ci comportent dès le début un jugement social, c'est-à-dire une hiérarchisation de leur valeur, valorisant davantage les hommes que les femmes. Dès lors, la société, par cette hiérarchie, permettra l'avènement d'un rapport de domination dans les rapports homme femme, notamment dans leur sexualité. Cette différenciation sexuelle et de genre va venir définir les rôles sociaux de la femme et de l'homme, délimitant ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas faire, ainsi que leur identité sociale. Simone de Beauvoir décrit cet écart de valeur sociale que revêt l'acte de chair pour les deux sexes :

La civilisation patriarcale a voué la femme à la chasteté ; on reconnaît plus ou moins ouvertement le droit du mâle à assouvir ses désirs sexuels tandis que la femme est confinée dans le mariage : pour elle l'acte de chair, s'il n'est pas sanctifié par le code,

(...) est une faute, (...); elle se doit de défendre sa vertu, son honneur ; si elle « cède » (...) elle suscite le mépris. », ainsi se crée la soumission de la sexualité de la femme aux règles dictées par la société. (Beauvoir 149)

Bourdieu démontre également que « les filles et les garçons ont (...) des points de vue très différents sur la relation amoureuse, le plus souvent pensée par les hommes dans la logique de conquête, (...) l'acte sexuel lui-même est conçu par les hommes comme une forme de domination, d'appropriation et de « possession » » (Bourdieu page non numérotée). Irigaray, Beauvoir et Leclerc décrivent cette domination de la sexualité par les hommes qui ont un « désir de forcer, de pénétrer, de s'approprier » (Irigaray 24) et qui recherchent « Don, prise, conquête, abandon. Possession... » (Leclerc 50), en utilisant systématiquement « un vocabulaire militaire » (Beauvoir 150). Par l'emploi de ces verbes et substantifs d'action, elles décrivent comment les hommes vivent leur sexualité comme un moyen de se transcender, et de dominer l'autre, lorsque les femmes vivent ce processus dans la passivité, l'immanence et la soumission. Irigaray explique notamment que « la sexualité féminine a toujours été pensée à partir de paramètres masculins », ce qui contraint les femmes de demeurer dans leur carcan de dominées (Irigaray 23).

Bien sûr, cette domination s'établit par l'intériorisation des femmes de ces normes, et donc de cette oppression, car s'étant construites dans ce schéma de pensée dominé par les hommes, elles ne peuvent raisonner que par les schèmes de la pensée dominante. Annie Leclerc place la femme au centre de ce processus de soumission en déclarant que : « nous [les femmes] avons détourné de nous-même notre regard, nous nous sommes méprisées aussi loin qu'on peut mépriser, nous nous sommes laborieusement et systématiquement gommées (...) nous n'avons jamais considéré dans notre sexe que ce qui était pour l'homme ou vers l'homme. Tout le reste est demeuré muet » (52), conduisant à la réduction du spectre de la sexualité féminine jusqu'à ne laisser que ce qui était socialement reconnu comme utile. Elle reconnaît, par exemple,

qu'elle-même n'a cherché à perdre sa virginité dans l'unique but de revaloriser sa fonction sociale : « Ce n'était pas du plaisir [qu'elle venait] chercher mais le statut de femme » (Leclerc 66). Irigaray va même jusqu'à affirmer que cette oppression dans la sexualité va mener à une non sexualité de la femme, où le plaisir féminin ne serait aucunement considéré. Elle déclare qu'au sein du système patriarcal, « les zones érogènes de la femme ne seraient jamais qu'un sexe-clitoris qui ne soutient pas la comparaison avec l'organe phallique valeureux » et que de fait, « de la femme et de son plaisir, rien ne se dit dans une telle conception du rapport sexuel » (24). Dans ce contexte la femme « n'est que support, plus ou moins complaisant, à la mise en acte des fantasmes de l'homme. » elle expérimente ainsi un « désir qui n'est pas le sien », signifiant pour elle « une assignation (...) à la passivité » (Irigaray 24). Ainsi, tant bien le féminisme anglo-saxon représenté par Beauvoir que le féminisme français démontre comment, par l'intériorisation de normes sociales hiérarchisées, la sexualité des femmes est non seulement restreinte, mais dominée par les hommes d'une telle façon qu'elle en est réduite à un seul moyen d'évaluation sociale et de rapport de force, et certainement pas à un rapport à soi où la notion de plaisir serait prise en compte.

Bien sûr la sexualité des femmes ne saurait être examinée dans sa totalité sans prendre en compte son rôle dans la reproduction, rôle qui sera encore une fois modelé par la structure patriarcale. On ne saurait distinguer chez la femme sexualité et reproduction, tant la frontière entre les deux peut être poreuse. C'est d'autant plus le cas quand la femme n'a pas les moyens ou les connaissances nécessaires pour s'assurer qu'elle ne tombera pas enceinte. La sexualité féminine souffre de cette crainte de la grossesse. Et si la grossesse représente une peur chez les femmes, c'est que là encore c'est une expérience où s'imprime la domination patriarcale.

Tout premièrement, car les femmes, souvent, ne décident pas de tomber enceinte, elles le subissent. C'est notamment le cas à l'époque où Simone de Beauvoir rédigeait *Le Deuxième sexe*, puisque la contraception n'était pas diffusée et l'avortement était interdit. Ainsi l'acte

sexuel ne peut être vécu pleinement car il implique sans cesse cette menace sous-jacente. Beauvoir explique que « beaucoup de jeunes filles ne connaissent aucune défense contre les menaces de la grossesse et elles sentent d'une manière angoissante que leur sort dépend de la bonne volonté de l'homme auquel elles s'abandonnent » (168). La jeune fille est alors tiraillée entre l'impératif social qui lui ordonne de rester chaste avant le mariage, la peur de tomber enceinte, et ses propres désirs, ce qui l'empêche d'avoir une sexualité et une grossesse épanouies.

De plus, la grossesse ne sera pas pour la femme le moment de la réappropriation de son corps, mais représentera au contraire un stade d'aliénation supérieur de celui-ci. En effet, par le refus du droit à l'avortement, ou par le contrôle médical sur le corps des femmes, le statut de la femme au cours de la grossesse ne sera pas celui d'un être jouissant de la totalité de son corps et de ses droits. Susan Bordo s'emploie à montrer que la femme enceinte ne jouit pas des mêmes droits médicaux que les autres patients, dénonçant notamment « the history of involuntary sterilization, overwhelmingly aimed at the 'mentally defective' » (Bordo 75), elle affirme qu'il n'y a « no legal justifications for the discrepancies between the treatment accorded pregnant women and that given to nonpregnant persons » (Bordo 78). Ces inégalités n'étant pas d'ordre rationnel, elles doivent être d'ordre idéologique : la femme enceinte n'est pas considérée socialement comme une personne à part entière. La non légalisation de l'avortement reflète que la valeur sociale du fœtus domine la valeur sociale de la femme enceinte au regard de la pensée patriarcale.

Pour autant, de manière paradoxale, la structure patriarcale peut laisser entendre à la femme que cette grossesse représente pour elle le moyen de se transcender, et de ne plus être, enfin, réduite à l'immanence. La femme a ainsi l'impression qu'elle « n'est plus un objet soumis à un sujet, elle n'est pas non plus un sujet angoissé par sa liberté, elle est cette réalité équivoque : la vie. Son corps est enfin à elle puisqu'il est à l'enfant qui lui appartient » (Beauvoir 346). Bien

sûr, ce ressenti n'est qu'un leurre, « car elle ne fait pas vraiment l'enfant, il se fait en elle ; sa chair engendre seulement de la chair » (Beauvoir 346). Irigaray décrit ce phénomène comme une maternité « phallique » où est valorisée la possession et la domination de l'enfant, par laquelle on recherche la transcendance de soi (Irigaray 29). Ce schéma conduit forcément la femme à la déception car elle finit par se rendre compte de l'illusion qu'il représente, et se retrouve de nouveau enfermée dans son immanence.

Une fois l'enfant né, la femme doit devenir une mère parfaite (puisque guidée par l'instinct maternel), et on lui impose la croyance qu'elle pourra se réaliser au travers de son enfant. Ainsi il est « refus[é] à la femme toute activité publique, [il lui est] ferm[é] les carrières masculines, [il est] proclam[é] en tout domaine son incapacité » et pourtant il lui est « confi[é] l'entreprise la plus délicate, la plus grave aussi qui soit : la formation d'un être humain » (Beauvoir 382). Son rapport à l'enfant sera normé, puisqu'on lui interdira un rapport charnel et tactile à l'enfant, « aliéné dans le tabou du toucher d'une civilisation largement obsessionnelle », incarnant le symbole de « l'interdit oedipien », « moyen de perpétuer le discours autoritaire des pères » (Irigaray 27).

Ainsi, dans toutes les étapes la reproduction, le rôle de la femme sera façonné par sa soumission à l'homme et à la volonté de la société patriarcale, qui lui donnera des injonctions non seulement contradictoires, mais surtout qui ne lui permettent à aucun moment de se réaliser en tant qu'individu propre. En d'autres termes, dans leur sexualité comme dans la reproduction, les femmes seront non seulement dominées par les hommes et les attentes de la société patriarcale, mais aliénées par ces derniers.

Riches de ce constat, les deux branches du féminisme que nous étudions vont proposer des stratégies de libération différentes aux femmes, en conservant toutefois cette attention au corps, à la sexualité et à la reproduction. Pour le féminisme anglo-saxon, la libération des femmes doit passer par la déconstruction du patriarcat, et par la reconnaissance de l'égalité des

sexes de manière matérielle : des droits, des devoirs, des libertés, et la reconnaissance de l'égalité biologique. Le féminisme français va lui aussi demander la déconstruction du patriarcat mais pour y substituer une revalorisation de la femme et de ses valeurs « propres » afin qu'elle se réapproprie son corps et son expérience de femme.

Pour le féminisme anglo-saxon, c'est la société dans son ensemble qui doit changer pour mettre un terme à l'oppression des femmes, il s'agit de mener une révolution politique menant à l'égalité. Dans *Le Deuxième sexe*, Beauvoir va ainsi établir qu'une femme ne pourra vivre sa grossesse – et donc son rôle dans la reproduction- de manière saine et propre qu'à partir du moment où elle pourra choisir librement de procréer. Sa démarche se situe donc dans la lutte pour l'obtention du droit à l'avortement (elle a notamment rédigé le « Manifeste des 343 »), d'où la nécessité d'ouvrir son chapitre sur la maternité par une emphase sur les pratiques abortives. Elle mène le combat qui commence par la reconnaissance d'une pratique déjà courante, puisqu'à l'époque il y avait déjà « en France chaque année autant d'avortements que de naissances », et répond à toutes les critiques sociales qu'on lui oppose, notamment en pointant du doigt que « c'est sous sa forme actuelle (c'est-à-dire illégale) que [l'avortement] fait courir à la femme de grands risques » (Beauvoir 327). Elle revient également sur la critique apportée par Susan Bordo sur le statut de la femme enceinte, en mettant en lumière le double discours des médecins :

Ils déclarent que le fœtus n'appartient pas à la mère, c'est un être autonome. Cependant quand ces mêmes médecins bien-pensants exaltent la maternité, ils affirment que le fœtus fait partie du corps maternel, qu'il n'est pas un parasite se nourrissant à ses dépens. On voit combien l'antiféminisme est encore vivace par cet acharnement que mettent certains hommes à refuser tout ce qui pourrait affranchir la femme. (Beauvoir 329)

Elle réclame dans la même logique le droit à l'accès à la contraception, encore limité en France, comme autre outil d'autonomisation de la sexualité et de la fertilité de la femme, puisque selon elle « le birth control et l'avortement légal permettraient à la femme d'assumer librement ses maternités» (Beauvoir 339). Pour Beauvoir, la libération de la femme et de sa sexualité doit se faire par une égalisation de son statut social avec celui de l'homme (le droit d'être traité comme un individu autonome et non diminué, le droit de décider pour son propre corps), ainsi que par la mise en lumière de toutes les logiques d'oppressions sociales et sociétales que subissent les femmes, dénonçant « l'hypocrisie de la société bourgeoise », des médecins, et des hommes (Beauvoir 327).

Bien que le féminisme français propose une approche différente concernant la libération des femmes, Irigaray rejoint Beauvoir sur ce point en affirmant que « l'analyse des divers systèmes d'oppression qui s'exercent sur [la femme] est nécessaire », en insistant sur « ce que sa jouissance (celle des femmes) exige comme retraversée d'une pratique sociale » (Irigaray 30). Elle rejoint également le féminisme anglo-saxon quand elle demande à ce que les femmes soient considérées socialement comme l'égal des hommes, c'est-à-dire qu'elles sortent du schéma traditionnel où « la femme est une valeur d'usage pour l'homme, valeur d'échange entre les hommes. Marchandise donc » (Irigaray 31).

Le féminisme français, à la différence du féminisme dit anglo-saxon, ne se contente pas de la déconstruction de l'idéologie dominante pour la libération de la femme et de son corps, mais revendique, de plus, la revalorisation de la femme par une idéologie qui la célèbre dans sa différence. Plus simplement, ses partisans cherchent à montrer que l'homme et la femme sont égaux mais différents. Cette libération, à la différence de celle proposée par le féminisme anglo-saxon, part d'une démarche beaucoup plus individuelle, fondée sur l'établissement par les femmes d'un nouveau rapport à soi.



Pour ce faire, elles s'emploient premièrement à la valorisation de la différenciation du corps des deux sexes, avec comme objectif la revalorisation du corps et de la sexualité des femmes comme outil d'émancipation de la domination masculine. Elles distinguent (Leclerc notamment) jouissance féminine et orgasme masculin, en évoquant la force cyclique de la sexualité féminine. Le désir féminin, vu par les hommes comme « l'acquiescement flatté, ému, à leur désir » doit être reconsidéré comme une appartenance propre à la femme, tout comme son orgasme ne doit plus être « une sorte de transe sacrée par pénétration de la très suprême virilité » (Leclerc 77). Elles insistent longuement sur le corps, et le sexe, des femmes. Irigaray, pour sa part, exalte les lèvres des femmes qui la dédoublent, fait que sans cesse « elle se touche d'elle-même, et en elle-même sans la nécessité d'une médiation (...) ainsi, en elle, elle est déjà deux- mais non divisibles en un[e]s – qui s'affectent » (24).

Cette différenciation sexuelle va plus loin encore, car la femme « a des sexes un peu partout. Elle jouit d'un peu partout » et que « la diversité de son plaisir est bien plus diversifié, (...) subtile, qu'on ne l'imagine... dans un imaginaire un peu trop centré sur le même » (Irigaray 28). En imaginant elles-mêmes leur sexualité, en se la réappropriant, en modifiant leur perception d'elles-mêmes de manière autonome, les femmes pourraient être pleinement femmes comme elles l'entendent. C'est ce que propose Annie Leclerc qui affirme que, par leur domination, les hommes ont dicté aux femmes la manière dont elles vivent les expériences propres à leur sexe, qu'ils ont « volé tous les moments de notre corps » et qu'il ne tient qu'à elles de se les réapproprier (62). Ainsi être femme ne doit plus être synonyme de « n'être pas femme quand les signes en seraient trop évidents », mais au contraire, de vivre pleinement ses règles, ses accouchements et son allaitement (Leclerc 62). Elle propose notamment de vivre la douleur des règles comme une célébration, tout comme l'accouchement qui est vécu à ses yeux comme un moment en soi et pour soi, expérience transcendante, quasi mystique, dont elle raconte qu'elle « accéd[a] à l'éblouissante conscience de la vie brute, la vie

une et seule à travers toutes les formes fragiles, assaillies puis rejetés, la vie dépassante » (Leclerc 96), là où les hommes souhaitent dicter une expérience douloureuse et traumatisante. Leclerc invite les femmes à prendre conscience des potentiels de leurs corps une fois libérés de l'oppression patriarcale, telle une injonction à comprendre la nature de leur corps de manière différente. Concernant l'allaitement, elle dit notamment que « les femmes ont là la possibilité de vivre hors de toute véritable sanction extérieure un plaisir de leur corps particulièrement fort et évident » (Leclerc 101), et tend donc à pousser les femmes à allaiter et à apprécier de le faire. Une fois les femmes maîtresses des jouissances de leurs corps, elles n'auraient plus à se plaindre, explique Leclerc, « car enfin, pourriez-vous me dire de quoi se plaignent les femmes, dont je prétends que les possibilités de bonheur sont considérables ? » (Leclerc 109).

Ce combat de réappropriation se mène également à l'appui du langage et de l'écriture qui viennent libérer la parole et la pensée féminine. Ainsi le féminisme français crée l'écriture féminine, pratique visant à libérer la femme du carcan de la pensée patriarcale, notamment en insistant sur le vocabulaire manquant pour l'expression des expériences propres aux femmes. « Parler des jouissances de mon sexe c'est de là que viendra une parole neuve » (23), dit Leclerc, mettant en lumière que la réappropriation de l'outil qu'est la parole permettra dans le même temps la réappropriation du corps et de la sexualité féminine. Cette volonté de création d'un nouveau langage va donc mener à l'utilisation de néologismes visant à représenter le corps des femmes et ses expériences en mots, comme le dit Holmes : « Since this writing will contest language itself, (...) as, the vehicle of patriarchal philosophy, it will necessarily be wildly experimental and disruptive in form » (221).

La démarche du féminisme français a cependant été longuement critiquée, notamment car on lui reprochait d'être idéaliste et essentialiste. En effet, toute la réflexion que mènent ces auteurs se base sur l'idée que la femme est profondément différente de l'homme, qu'elle a des caractéristiques propres à son sexe. Cette idée est tout à fait opposée au mouvement anglo-

saxon qui affirme que toute différence autre que biologique entre sexes est socialement construite. Leclerc comme Irigaray se basent sur leur corps, leur sexe, comme source de connaissances et reconnaissance de leur propre identité. Or, comme le souligne Ann Rosalind Jones, « can the body be a source of self-knowledge? Do women in fact experience their bodies purely or essentially, outside the damaging acculturation so sharply analyzed by women in France and elsewhere? » (253). Autrement dit, l'essentialisme est-il une façon valable de raisonner ? Il est fort probable que non. Il est fort à parier que « the meaning of periods for instance, is not given with and by the flow of blood, but like all meaning, by society » (Delphy 92). Le fait de vouloir démontrer l'existence d'une « nature » féminine préexistante à la « culture » féminine imposée sous le patriarcat pose problème, puisqu'il revient à dire que les différences biologiques entre sexes ont un sens et une valeur, ce qui laisse porte ouvert à de nouveaux rapports de domination entre sexes, quels qu'ils soient.

De plus, comme le démontre Christine Delphy, la démarche essentialiste et idéaliste de Leclerc n'est qu'une illusion de libération des femmes. En voulant faire reconnaître que leur condition n'est pas considérée à sa juste valeur, et en demandant aux femmes de vivre mieux leur condition actuelle de femmes, elle rend impossible toute lutte légitime pour le changement. En réalité, elle propose la construction d'une idéologie nouvelle, puisqu'elle conclut que « not that 'the natural order of values' is an ideological construct », puisqu'il est biologique, « but that we had read it wrongly » (Delphy 88). Là où « men 'prove' women's 'inferiority, she 'proves' women's 'superiority' », et donc milite pour la création d'un nouvel ordre naturel hiérarchisé (Delphy 88). Il faut de plus souligner que la plupart de leurs revendications et revalorisations finiront par faire la part belle à l'idéologie dominante puisqu'elles cherchent à démontrer la complémentarité des deux sexes : la place des hommes n'a pas à être modifiée, il suffit de reconnaître à sa juste valeur la place des femmes.

Dernièrement, tout ce travail doit être réalisé par les femmes de manière individuelle, au risque, si elles n’y consentent, de ne pas être perçues comme de vraies femmes. On peut citer notamment Leclerc qui déclara « une adolescente qui n’éprouve rien de particulier au moment des règles, ça m’a tout l’air d’être de la bonne graine de femme frigide » (Leclerc 63). Pour toutes ces raisons la stratégie de libération proposée par Annie Leclerc, et par le féminisme français en général, est souvent perçue non pas comme une nouvelle vague de féminisme, mais bien comme un anti féminisme déguisé, tant il peut être essentialiste, idéaliste, moralisateur et biologiste.

En conclusion, j’ai voulu démontrer ici les similarités et les différences des deux branches du féminisme étudiées, par l’observation de leur discours concernant l’oppression et la libération des femmes quant à leur sexualité et leur rôle dans la reproduction. Il en ressort, premièrement, qu’à leur façon tous les auteurs principaux de l’étude semblent être d’accord avec la citation étudiée. En revanche, si les deux mouvements semblent s’accorder sur l’analyse de l’oppression patriarcale, ils ne pourraient être plus opposés quant à leurs stratégies de libération des femmes, au point où l’on peut se demander si l’un des deux relève réellement du féminisme, où s’il fait, lui aussi, le jeu du patriarcat.

### Works Cited

Beauvoir, Simone de. *Le Deuxième Sexe*, volume II. Gallimard, 1949.

Beauvoir, Simone de. Pétition dite « Manifeste des 343 ». *Le Nouvel Observateur*, n° 334, 1971.

Bordo, Susan. *Unbearable Weight. Feminism, Western Culture and the Body*. University of California Press, 1995 [1993].

Bourdieu, Pierre. *La Domination masculine*. Seuil, 1998.

Delphy, Christine. "Protofeminism and Antifeminism". *French Feminist Thought: A Reader*, ed by Toril Moi, Blackwell, 1987.

Holmes, Diana. *French Women's Writing. 1848-1994*. Bloomsbury, 1996.

Irigaray, Luce. *Ce sexe qui n'en est pas un*. Les Cahiers du Grif, 1974.

Jones, Ann Rosalind. "Writing the Body: Toward an Understanding of *l'écriture féminine*". *Feminist Studies*, Vol. 7, No. 2, 1981. 247-263

Leclerc, Annie. *Parole de femme*. Grasset et Fasquelle, 1974.